



AS/Soc/Inf (2015) 08  
23 novembre 2015  
Asocdocinf08\_2015

## **Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable**

### **Déclaration**

**(contribution à la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies  
sur le problème mondial de la drogue, qui se tiendra du 19 au 21 avril 2016,  
à New York)**

## **APPEL EN FAVEUR D'UNE POLITIQUE EN MATIERE DE DROGUES AXÉE SUR LA SANTÉ PUBLIQUE**

La commission des questions sociales, de la santé et du développement durable de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe souligne que le problème mondial de la drogue constitue une menace majeure de santé publique, à la fois pour les consommateurs de drogues et pour l'ensemble de la société.

Elle relève qu'il est de plus en plus largement admis aujourd'hui que « la guerre contre la drogue » n'est pas parvenue à tenir sa promesse de faire diminuer le trafic et la consommation de drogues dans le monde. Elle note aussi que les efforts de lutte contre la drogue fondés sur cette approche et axés sur la répression sont responsables de violations des droits humains de grande ampleur, et notamment d'atteintes aux droits à la santé et de conséquences désastreuses en termes de santé publique.

Rappelant la Résolution 1576 (2007) de l'Assemblée « Pour une convention européenne sur la promotion des politiques de santé publique dans la lutte contre la drogue », la commission réaffirme que le problème de la drogue appelle des réponses relevant de la santé publique, comme les traitements de substitution, les programmes d'échange de seringues et les traitements psychosociaux. Ces mesures ont eu des conséquences très positives pour la réhabilitation durable des usagers de drogue et leur réinsertion sociale. Leurs effets ont été bénéfiques pour l'ensemble de la société et se sont manifestés par un recul de la délinquance, une réduction des coûts pour le système de santé et la justice, une diminution des risques de transmission du VIH et d'autres virus véhiculés par voie sanguine et, au final, une baisse de la consommation de drogues.

Au vu de ces éléments, la commission soutient fermement l'appel à un changement d'approche dans les politiques en matière de drogues et invite les Etats membres à adopter et promouvoir dans ce domaine des politiques axées sur la santé publique, fondées sur la prévention, le traitement et la réduction des risques. Elle invite aussi tous les participants à la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le problème mondial de la drogue à défendre une nouvelle approche des politiques de lutte contre les drogues qui privilégie la santé publique plutôt que la justice pénale.